

**Publier par : maghrebemergent**  
**25 mai 2014**

# Quelques unes des raisons qui empêchent le décollage de la Bourse d'Alger (Opinion)

Les raisons qui plombent la Bourse d'Alger ne sont pas forcément celles que l'on évoque dans les médias, selon Mahdi. B (DR)

**Il ne fait pas l'ombre d'un doute et tout le monde a pu le constater, la bourse d'Alger est dans un état plus que moribond. Au delà de ce constat, quelles sont les solutions proposées pour la dynamiser et, surtout, a-t-on vraiment essayé de cerner les vraies raisons de ce marasme ? A-t-on jeté un coup d'œil lucide sur la qualité de la marchandise qu'on a proposé jusque là au chaland ?**

Ainsi, un expert de la place financière a mis en cause les intermédiaires de bourse (IOB) qui, selon lui manquent de professionnalisme - ce qui n'est pas faux - et a par la suite proposé la constitution d'un fonds qui permettrait à ces mêmes IOB d'acheter et vendre entre eux les actions jusqu'à ce qu'ils puissent les revendre à un acheteur extérieur (le pigeon en d'autres termes). Outre que le procédé semble être très peu orthodoxe sur d'autres places financières, ce genre de jeu est un délit puni par la loi et constitue une manipulation des cours boursiers. Un autre intervenant a demandé que les banques et autres assureurs publics puissent être autorisés à acheter les actions de sociétés privées à la bourse. En supposant déjà qu'elles le veuillent bien - car il n'est pas sûr qu'elles y trouvent leurs compte - cela est considéré ailleurs comme une nationalisation, ce qui est quand même étonnant de la part d'un président d'un think-tank libéral. En somme, après les subventions sur le pain, le lait, l'essence etc., on demande maintenant des subventions pour les actions...

## **Pas assez de titres cotés**

On a aussi mis en cause le nombre réduit des titres admis, ce qui, bien évidemment, nuit au dynamisme des transactions. Un marché avec 3 ou 4 titres, n'est pas très consistant, surtout avec une absence quasi-totale d'événements économiques qui pourraient influencer le cours en bourse. Ni offre publique d'achat (Opa), ni fusion, ni prise de participation, contrat important ou toute autre chose. Le manque de transparence de la gestion des sociétés Algériennes est aussi un puissant frein, et les informations sont réduites au strict minimum exigé par la loi. Même des sociétés cotées et censées être assujetties au règlement de la Cosob en matière de transparence, publient des informations financières à la limite du ridicule. Il n'y a qu'à voir un compte rendu de l'assemblée générale d'une société comme Saidal, sur le site de la Cosob pour s'en rendre compte. La promesse de l'admission de titres supplémentaires de sociétés éligibles en bourse est comme l'Arlésienne : tout le monde en parle mais personne ne la voit venir.

## **Même rémunération qu'un livret CNEP, le risque en plus**

On aura beau gamberger dans tous les cotés, on ne pourra pas faire l'économie d'une constatation de bon sens : s'il n'y a pas de transactions, c'est parce que avant tout, il n'y a pas d'acheteurs. Et pourquoi il n'y a pas d'acheteurs ? C'est qu'en guise de marchandise, on ne leur a proposé jusque-là que de la daube pour ne pas dire de l'arnaque. Ainsi, une entreprise

récemment admise à la cote a tout simplement oublié de signaler un litige de pas moins de 500 millions de Dinars ! La suite de cette gamelle ne s'est pas fait attendre. Après un dividende de 20 DA la première année (soit à peine 2,5% du prix d'introduction bien loin des 10% de rentabilité promises), la deuxième année c'est zéro Dinars et si on le combinait avec la cotation actuelle du titre et l'inflation officielle, c'est une perte de valeur de presque 40%. On comprendra dès lors que l'on ne verra pas de sitôt en bourse, les naïfs qui s'y sont fait prendre.

Une autre société qui promettait lors de son introduction en bourse, un bénéfice par action de près de 60 DA vient d'annoncer des bénéfices en hausse de 34%, soit plus que l'objectif initial et ce malgré la guerre au Mali. Les actionnaires se sont frotté les mains en se disant qu'ils ont décroché le jackpot. Que nenni, ils ont eu droit à un dividende royal de 10 Dinars, soit moitié de ce qui a été promis ou encore 2,5% de leur mise initiale. Si on ajoutait le surplace de la valeur de l'action (le PDG de cette société a déclaré qu'il est satisfait que l'action ne baisse pas, encore heureux !) et l'inflation, les actionnaires ont dû abandonner environ 5% de la valeur de leur argent.

### **Conflits d'intérêts**

Un quotidien a ainsi conclu, dans ses pages économiques : « les nouveaux actionnaires sont sortis certainement satisfaits de leur première assemblée générale ». Car là réside le véritable scandale, pourquoi ce traitement à la limite méprisant des actionnaires n'est pas dénoncé par les experts financiers et les medias économiques comme la véritable raison de la désaffection de la bourse d'Alger? En fait, les experts financiers sont aussi intermédiaires dans les introductions et ne veulent pas se mettre à dos leurs anciens ou futurs clients et pour ce qui est des medias, ce sont des annonceurs. Or il se trouve que ces sociétés sont des annonceurs très réguliers, un hasard surement. Alors on botte en touche : c'est la faute aux IOB, aux banques, à Bouteflika etc. et on fait l'impasse sur cette vérité première : les épargnants actionnaires se sont fait gruger. Non seulement la valeur de leurs actions ne bouge pas – quand elle ne baisse pas - mais en plus elles rapportent presque rien, de toutes façons beaucoup moins que l'inflation. Ils auraient eu la même chose à la CNEP, le risque en moins...

Imaginez qu'un nouveau magasin ouvre mais au lieu d'exposer ce qu'il a de mieux pour attirer les clients, on n'y trouve que de la pacotille. Les pépites et les machines à cash, tels que les cimenteries et les operateurs de téléphonie sont bien cachées et on nous propose que le deuxième choix. Il y'a à méditer sur un vieux proverbe de chez nous, frappé au coin du bon sens et qui dit en gros: « S'il labourait (le bœuf), on ne l'aurait pas vendu »...